



## PRESENTATION

Le Bureau Guinéen du Droit d'Auteur (BGDA) est un Etablissement Public Administratif (EPA) créé par les décrets 446 et 447 du 15 Septembre 1980, avec un Conseil d'Administration dont les attributions sont contenues dans le décret modificatif D/2022/0298/PRG/CNRD/SGG, présente la mise en œuvre de son contrat de performance signé le 18 Mai 2023. Le Bureau Guinéen du Droit d'Auteur (BGDA) est un organisme de gestion collective de type pluridisciplinaire, dont le caractère d'établissement Public, Administratif, Professionnel, est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

## NOTRE MISSION

- Contribuer à promouvoir la créativité nationale par tous les moyens appropriés relevant de sa compétence ;
- Établir entre les auteurs, les ayants droits et les utilisateurs d'œuvres, les relations nécessaires à la protection de leurs droits ;
- Veiller au respect des conditions d'octroi des licences comme critère préalable à cet octroi, conformément à la législation nationale en vigueur ;
- Administrer tous les droits conférés par la législation en vigueur sur la propriété littéraire et artistique ;
- Percevoir et répartir au profit des auteurs et autres ayants droits, les redevances provenant de l'exercice de leurs droits ;
- Administrer tous les droits d'exécution et de représentation publique, de traduction et de reproduction d'œuvres rentrant dans les catégories suivantes : Œuvres du folklore guinéen ; toutes œuvres dont les auteurs ont renoncé à la protection.
- Donner des informations ou des conseils aux auteurs ou à leurs ayants droits sur toutes les questions relatives au droit d'auteur ;
- Protéger les droits d'auteurs en luttant contre la contrefaçon (piratage) des œuvres de l'esprit ;
- Mettre en œuvre la politique d'action culturelle et sociale au profit des créateurs, des artistes interprètes et des producteurs de phonogrammes et vidéogrammes guinéens ainsi que la détermination des règles relevant de la déontologie de leur profession ;
- Veiller sur les intérêts des membres des sociétés d'auteurs étrangères en vertu du mandat, d'accord de réciprocité ou de tous accords.

## NOTRE DEVISE

Justice-Equité-Respect des Créateurs!

## NOS PARTENAIRES



## COMMENT PROTÉGER SON ŒUVRE AU BGDA?

### Pour la MUSIQUE, il faut :

- Certificat de résidence
- Quatre (4) photos d'identité (fond rouge)
- Une demande de protection manuscrite adressée au Directeur Général
- Photocopie de l'extrait de Naissance
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- La copie de l'œuvre sur une clé USB
- Frais Protection et d'adhésion 100 000 Gnf
- Frais confection Badge 100 000 Gnf
- Tout dans un cartable à dossier : Couleur Jaune.



## COMMENT PROTÉGER SON ŒUVRE AU BGDA?

### Pour les LITTERAIRES, il faut :

- Certificat de résidence ;
- Quatre (4) photos d'identité (fond rouge) ;
- Une demande de protection manuscrite adressée au Directeur Général ;
- Photocopie de l'extrait de Naissance ;
- Copie de la carte d'identité ou passeport ;
- Deux Exemplaires de l'œuvre (ouvrage) ;
- Frais Protection et d'adhésion 100 000 Gnf ;
- Frais confection Badge 100 000 Gnf ;
- Tout dans un cartable à dossier couleur Bleue.



## POUR PLUS D'INFO

 info@gbdagn.net  
 +224 620887738  
 www.bgdagn.net

### Pour la VIDEO, il faut :

- Certificat de résidence
- Quatre (4) photos d'identité (fond Rouge)
- Une demande de protection manuscrite adressée au Directeur Général
- Photocopie de l'extrait de Naissance
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- La copie de l'œuvre sur une clé USB
- Frais protection et Adhésion 100 000 Gnf
- Frais Confection Badge 100 000 Gnf
- Le Tout dans un cartable à dossier ; Couleur Bleue.



### Pour UN CONCEPT ET UN PROJET, il faut :

- Certificat de résidence ;
- Quatre (4) photos d'identité (fond Rouge) ;
- Une demande de protection manuscrite ; adressée au Directeur Général ;
- Photocopie de l'extrait de Naissance ;
- Copie de la carte d'identité ou passeport ;
- La copie détaillée du Concept ou Projet ;
- Frais de protection du Projet 300 000 Gnf ;
- Frais de protection du Concept 100 000 Gnf ;
- Frais de protection de logo 100 000 Gnf ;
- Le Tout dans un cartable à dossier couleur Bleue.

